

RAPPORT DU JURY
Concours interne
Adjoint Technique de Recherche et de Formation
ATRF BAP A

Session 2026 - Région académique Ile-de-France

Centre organisateur : Rectorat de CRETEIL
Affectataires : Académies de Créteil, Paris, Versailles

1. Observations générales

Le concours interne d'ATRF BAP A s'est déroulé cette année dans un contexte de forte valorisation de la contribution des laboratoires à l'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). Cette session a permis d'évaluer avec précision les compétences professionnelles, scientifiques, pédagogiques et organisationnelles des candidats, au regard des exigences croissantes du métier et des attentes concrètes des établissements scolaires.

Pour la session 2026, 30 postes étaient ouverts au recrutement pour l'ensemble des trois académies franciliennes.

Le concours se structure en deux phases distinctes :

1. Une épreuve d'admissibilité (examen du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle - RAEP).
2. Une épreuve d'admission (entretien avec le jury).

Le jury a constaté un niveau général hétérogène. La grande majorité des candidats disposait déjà d'une expérience dans le métier — de durées variables mais toutes récentes. Le jury souligne que les parcours intégrant une formation initiale scientifique solide ou des expériences diversifiées en laboratoire de recherche ou d'analyses constituent un atout indéniable pour aborder sereinement les exigences du profil.

2. Analyse chiffrée de la session 2026

Pour cette session, 17 personnes avaient procédé à leur inscription via le site dédié web.itrf. Comme chaque année, une déperdition en cours de processus d'inscription fait chuter le nombre de candidats effectivement et régulièrement inscrits au concours : ainsi, seules 12 inscriptions ont été finalisées.

Sur ces 12 candidats ayant finalisé leur inscription et ayant envoyé leur dossier, 12 ont été admissibles. Le seuil d'admissibilité avait cette année été fixé à 10/20 ; les notes se sont réparties de 11/20 à 20/20 pour une moyenne mathématique à 15.75/20.

100 % des admissibles qui se sont ensuite présentés à l'épreuve d'admission ont ensuite été admis (1 absence), avec une moyenne mathématique de 15.72/20 à l'épreuve d'admission, les notes se répartissant de 10/20 à 20/20.

91.6% des candidats qui avaient finalisé leur inscription ont ainsi pu être déclaré admis.



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Académie	Nombre de postes offerts		Nombre de préinscriptions	Nombre d'inscriptions finalisées	Nombre d'admissibles	Nombre de présents à l'épreuve d'admission	Nombre d'admis
PARIS	20	Total	8	4	4	4	4
		H	4	1	1	1	1
		F	4	3	3	3	3
CRETEIL	5	Total	6	6	6	5	5
		H	1	1	1	1	1
		F	5	5	5	4	4
VERSAILLES	5	Total	3	2	2	2	2
		H	1	1	1	1	1
		F	2	1	1	1	1
Toutes académies confondues	30	Total	17	12	12	11	11
		H	6	3	3	3	3
		F	11	9	9	8	8

3. Composition et fonctionnement du jury

Le jury a été constitué conformément aux exigences réglementaires en vigueur, veillant à une représentation équilibrée et experte des professionnels de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et du domaine technique.

Composition du jury

- **Présidence** : Un enseignant de SVT, chargé de missions d'inspection de la Région Académique Île-de-France.
- **Vice-présidence** : Un inspecteur de SVT (IA-IPR).
- **Membres du jury** :
 - Un expert technique BAP A.
 - Un professeur de SVT.
 - Un technicien de recherche et de formation (ITRF).
 - Un Conseiller Départemental de Prévention en Santé et Sécurité au Travail (SST).

Fonctionnement et déontologie

La diversité des horizons professionnels des membres du jury a permis de couvrir l'intégralité des spectres attendus pour ce poste. De plus, la présence de membres ayant siégé lors de sessions antérieures a garanti une remarquable continuité et une homogénéité experte dans l'évaluation.

Le travail du jury s'est déployé de manière collégiale, transparente et équitable :

- **En amont** : Une réunion préparatoire a formalisé l'harmonisation des critères d'évaluation et explicité les attentes communes.
- **Admissibilité** : L'étude des dossiers RAEP a été menée collectivement dans un esprit constant de neutralité, d'impartialité et de strict respect de la charte déontologique.

- **Outils** : Des grilles d'évaluation standardisées ont été appliquées de façon rigoureuse pour chaque épreuve (dossier et entretien), assurant une parfaite égalité de traitement. Une communication claire et bienveillante a été maintenue avec les candidats tout au long des épreuves.

4. Analyse des épreuves

Épreuve d'admissibilité : Évaluation du dossier RAEP

Note sur 20 – Coefficient 2

Les dossiers de candidature ont été évalués selon une grille de notation sur 20 points, répartis équitablement sur **6 critères majeurs** :

1. Titres et diplômes
2. Formation et développement professionnel
3. Compétences techniques
4. Connaissances liées à la sécurité et à la gestion des déchets
5. Organisation et rigueur
6. Motivation et engagement

Ce que le jury a apprécié :

- La capacité des candidats à lier logiquement leurs formations avec leurs compétences techniques réelles.
- La structuration claire et chronologique du parcours professionnel.
- La précision dans la description des missions quotidiennes au sein du laboratoire.
- La lisibilité globale du dossier.

Les axes de progrès :

Le jury attend des candidats qu'ils détaillent davantage les compétences professionnelles réellement développées au cours de leurs expériences, plutôt que de livrer une simple liste de tâches. Par ailleurs, mettre en avant des exemples concrets de coopération et de collaboration fonctionnelle (binôme enseignant / personnel de laboratoire ou interactions personnel administratif / laboratoire) est particulièrement apprécié et valorisé.

Épreuve d'admission : L'entretien avec le jury

Durée : 20 minutes – Note sur 20 – Coefficient 4

L'épreuve d'admission se compose d'un exposé libre du candidat (5 minutes) suivi d'un temps d'échange sous forme de questions-réponses (15 minutes). L'évaluation s'appuie sur une grille objective distinguant la structure de l'expression orale et la maîtrise technique des réponses.

Observations du jury sur l'exposé :

Cette première partie s'est révélée très inégale. Certains candidats n'ont pas su occuper le temps imparti, proposant des présentations trop courtes de 2 ou 3 minutes seulement. À l'inverse, les prestations les plus réussies ont exposé avec rigueur et dynamisme les compétences acquises, qu'elles soient issues du secteur privé en entreprise ou d'un laboratoire d'établissement scolaire.

Observations du jury sur l'échange :

Les questions ont porté sur les compétences techniques, la sécurité, la gestion des risques et l'organisation personnelle.

- **Points forts** : le jury a salué les candidats qui valorisent leurs qualités organisationnelles dans la gestion globale du laboratoire (tenue rigoureuse des inventaires, gestion fine du matériel, planification et anticipation des flux lors des périodes denses de TP).
- **Points faibles constatés** : bien que la maîtrise des gestes techniques soit souvent avérée, les connaissances réglementaires liées à la gestion des déchets et à la sécurité au travail sont parfois fragiles

ou mal maîtrisées. De plus, le jury a noté des difficultés récurrentes et notables chez plusieurs candidats dès lors que les questions touchaient aux disciplines de la géologie.

5. Les attentes du jury et conseils aux candidats

Compétences clés attendues

Pour réussir ce concours, le candidat doit impérativement attester de :

- **Compétences techniques robustes** : maîtrise rigoureuse des protocoles de SVT, connaissance fine du matériel (microscopie, EXAO, etc.) et de son entretien.
- **Culture de la sécurité** : application stricte de la réglementation (stockage des produits chimiques, risques biologiques, fiches de données de sécurité).
- **Qualités organisationnelles** : autonomie, précision, rigueur, gestion optimisée du temps et adaptabilité face aux contraintes de l'établissement.
- **Esprit d'équipe** : sens relationnel affirmé pour s'intégrer au sein des équipes pédagogiques.
- **Équilibre disciplinaire** : des connaissances de base homogènes en biologie, en chimie et en géologie.

Erreurs majeures à éviter

- Présenter son parcours antérieur de manière linéaire sans faire de ponts directs avec les compétences requises pour le métier d'ATRF.
- S'attarder excessivement sur des expériences passées éloignées du profil et, de fait, négliger de valoriser les compétences développées lors de contrats récents en tant qu'ATRF contractuel.
- Sous-estimer le rôle relationnel de l'ATRF : le laboratoire n'est pas un îlot isolé, la collaboration avec l'administration et les enseignants est au cœur du métier.

Méthodologie conseillée

- **Pour le dossier RAEP** : être factuel, mettre en valeur les compétences acquises.
- **Pour l'entretien** : gérer le temps, être concret, illustrer ses propos par des exemples vécus et assumer sa posture de professionnel. Répondre aux questions avec clarté et franchise, et démontrer sa motivation profonde pour le corps des ATRF.

Ressources pour se préparer

Le jury conseille vivement aux futurs candidats d'exploiter les ressources suivantes :

- Le référentiel REFERENS III (fiche métier de la BAP A) pour bien s'imprégner des missions officielles.
- Les programmes scolaires officiels de SVT (Collège/Lycée) et les manuels scolaires : ils forment une banque inépuisable de protocoles et permettent de comprendre le sens pédagogique des manipulations demandées.
- Des ouvrages de référence de niveau universitaire (L1/L2) en biologie cellulaire, chimie générale et géologie.
- Les sites institutionnels incontournables : Éduscol SVT (pour les aspects pédagogiques) et le site de l'INRS (référence pour la sécurité et la prévention des risques en laboratoire).

6. Conclusion et perspectives

La session 2026 du concours interne d'ATRF BAP A a rempli ses objectifs en permettant le recrutement de lauréats motivés et compétents, prêts à s'investir efficacement au sein des laboratoires des trois académies.

Toutefois, les futurs candidats doivent comprendre que l'accès à ce corps exige un effort constant de mise à niveau technique, une posture rigoureuse en matière de sécurité et une réelle capacité d'anticipation organisationnelle. Le rôle de l'ATRF est central dans la réussite de l'enseignement scientifique ; s'y projeter demande de la rigueur et une solide culture professionnelle.

Le jury tient à remercier chaleureusement l'ensemble des candidats pour la qualité de leur engagement et leur participation à cette session.

Fait à Créteil, le 09/07/2026

Justin Zallio

Enseignant de SVT, chargé de mission d'inspection – académie de Créteil

Président du concours interne d'Adjoint Technique de Recherche et de Formation BAP A, session 2026